

COMPTE -RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2022

Lieu de réunion : Mairie à 18h 30

Convocation : 7 Février 2022

Présents : Mmes BALLESTER Arlette – SOTOUL Sandrine - TURRIZIANI Chantal – WALTER Stéphanie

Mrs – ALTISSIMO Gino - FAURÉ Laurent – DESANGES Stéphane - SCHMITT Armand – SAVELLI Xavier

Absents excusés : Mme FAURE Nadia – Mr VIDAL Gilles

Secrétaire de séance : TURRIZIANI Chantal

Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 décembre 2021 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N° 1

OBJET : CREATION D'UN OSSUAIRE COMMUNAL AU CIMETIERE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le cimetière de la commune est dépourvu d'un ossuaire destiné à recevoir les restes mortels provenant des concessions non renouvelées ou ayant fait l'objet d'une procédure de reprise pour état d'abandon . Une concession a été réservée pour recevoir cet ossuaire.

Madame le Maire présente les devis pour la pose de l'ossuaire au cimetière communal.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par
9 voix pour – 0 contre.

DECIDE de réserver une concession pour y créer l'ossuaire communal,

MANDATE Madame le Maire pour prendre l'arrêté portant création d'un ossuaire,

RETIENT l'offre établie par l'Entreprise MORADO pour un montant de 2 870.00 € H.T.

AUTORISE Madame le Maire à solliciter une participation financière auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Information sur prise d'un arrêté municipal concernant la fermeture provisoire de l'Eglise.
Travaux de consolidation de la voute d'une chapelle – Raccordement d'une gouttière côté rue, effectué par l'entreprise GALLAY.

2/ Changement des fenêtres côté cour de l'appartement situé à l'étage de l'ancienne mairie. Travaux devant être réalisés par l'entreprise DAMBRUN.

3/ Consultation de divers fournisseurs pour l'achat de panneaux d'affichage élections.

4/ Consultation pour achat de jeux enfants aménagement base de loisirs.

5/ Prévision d'augmentation du tarif de stationnement des camping cars.

6/ Rapport sur affaire PLANTIER (eaux de ruissellement et reconstruction pour la 3eme fois du muret en limite de propriété du chemin rural.

7/ Prévion de travaux chemin du vallon : canaliser les eaux de ruissellement afin qu'elles ne déversent plus sur les terrains construits ou à construire.

8/ Journée citoyenne prévue le 30 avril 2022.

9/ Information : Il a été constaté la présence d'un récipient contenant de la « mort aux rats » déposé sur un espace public et particulièrement derrière l'église, sous les buissons. Ce geste est grave et sérieusement puni par la loi. Une enquête est ouverte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.